

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 24 Mars 1925

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIES VIEILLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

1925

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
S. DERVILLE, *Vice-Président*,
J. CAMBON, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
J. KULP, —
R. LEHIDEUX, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
E. STERN. —

Censeurs :

MM. A. SAINT et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1925

MM. R. SAUTTER et le C^{te} DE LYROT.

Directeur Général : M. H. FINALY.
Directeurs { MM. E. MORET, J. CHEVALIER, H. CHABERT,
J. REIN, E. OUDOT, L. WIBRATTE et
A. ATTHALIN.
Secrétaire Général : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints { MM. J^h CHOPPIN DE JANVRY, C. COUTURE,
ADRIEN JACQUES, A. ROUDY, G. RENARD,
E. DE LA LONGUINIÈRE et E. CAUDRELIER,
Chefs du Contrôle : MM. A. STOSKOPF et H. BALLET-BAZ.
Sous-Directeurs { MM. P. GRUNEWALD, M. BOYER, E. LAVECH,
J. BÉNARD, A. GOÛIN et G. DACHER.

Fondés de Pouvoirs :

MM. P. HARENG, E. DAVEAU, G. GOUILLY, A. KAIRIS, R. TAVERNIER,
E. BERTIAUX, P. DOUBLET, M. HARBLEY, L. JANROT, P. VINSON,
G. DESOUBRY, A. VAGNON et M. IWEINS.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 24 Mars 1925

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1925.

PARIS
IMPRIMERIES VIEILLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16
—
1925

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 24 Mars 1925

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le compte rendu des opérations de votre Société au cours de l'Exercice 1924 et son Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Les comptes font ressortir un bénéfice net de Fr. 36.735.549,64 supérieur de Fr. 1.981.416,48 à celui de l'Exercice précédent.

Ils nous permettent de vous proposer la répartition d'un dividende de Fr. 75.

Ces résultats témoignent suffisamment par eux-mêmes des efforts constants et de la grande activité déployée par tous les Services de la Banque.

Lorsque l'an dernier, à pareille époque, vous vous êtes réunis pour tenir votre Assemblée Générale, la crise des changes provoquée par la spéculation étrangère n'était pas encore complètement enrayée. Vous savez comment cette crise, d'une gravité exceptionnelle, a pu être surmontée grâce à la fermeté des Pouvoirs publics et à l'action énergique entreprise sur le marché des changes par la Banque de France avec le concours de quelques Etablissements de la place au nombre desquels nous avons eu la satisfaction de pouvoir nous ranger.

Depuis lors, vous n'ignorez pas ce qui a été fait pour rendre définitifs les résultats obtenus.

C'est ainsi que le projet de budget pour l'année 1925, marquant un nouveau progrès sur les budgets précédents, a pu être présenté au Parlement dans des conditions d'unité et d'équilibre dont nous n'avons cessé de nous rapprocher par étapes, mais qui se trouvent réalisées pour la première fois depuis la guerre.

D'autre part, il y a lieu d'espérer que la mise en application du Plan Dawes apportera, malgré les sacrifices qu'il nous impose, la solution du problème des réparations, qui pèse toujours si lourdement sur nos Finances publiques, et créera une atmosphère plus favorable au développement des rapports internationaux.

Les circonstances exceptionnelles que nous traversons font à toutes les collectivités un devoir de mettre au service de l'intérêt général les moyens d'action dont elles disposent, chaque fois que l'occasion peut s'en présenter et qu'il y est fait appel. Nous n'y avons pas manqué en ce qui nous concerne, depuis l'armistice et plus particulièrement ces dernières années, nous conformant en cela aux traditions suivies depuis l'origine de la Banque. Qu'il s'agisse d'empêcher le retour d'une action offensive contre le franc, de dégager le marché de nos fonds nationaux à la veille d'un nouvel emprunt ou de participer à la propagande en faveur d'une émission au succès de laquelle était liée l'amélioration de la Trésorerie de l'État, nous avons toujours répondu avec empressement à l'appel des Pouvoirs publics et de la Banque de France. A plusieurs reprises, nous nous sommes ainsi trouvés en mesure de jouer un rôle dont nous

avons le droit d'être légitimement fiers, certains à l'avance de votre plus entière approbation et sans que notre intervention ait dérogé aux habitudes de prudence qui sont de règle dans votre Établissement.

Le développement de l'activité économique de la France s'est heureusement accentué pendant l'année 1924. Dans presque tous les domaines : mines, métallurgie, textile, industrie chimique, les statistiques accusent une production en augmentation sensible sur les chiffres des années précédentes. Le mouvement des transports par voie de terre ou d'eau enregistre des résultats parallèles et, pour la seconde fois depuis 1875, notre balance du commerce se solde par un excédent des exportations sur nos importations.

Cette activité s'est traduite par d'intéressantes plus-values fiscales qui se sont encore accrues à la suite de l'établissement de nouvelles taxes au mois de mars 1924. L'équilibre de nos Finances publiques s'en est trouvé grandement facilité et sans doute pouvons-nous espérer une amélioration continue du produit des impôts, à condition qu'une juste mesure ne soit pas dépassée dans la fixation des taux qui ne sauraient être excessifs sans décourager l'épargne et nuire ainsi à leur rendement.

De telles constatations constituent autant de symptômes favorables qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance, en dépit des difficultés inévitables que comporte tout effort de redressement financier.

Comme les années précédentes, votre Banque n'a rien négligé pour donner à sa clientèle industrielle et commerciale toutes les facilités qu'il était en son pouvoir de lui procurer. Le développement des opérations de crédit et d'escompte est à cet égard particulièrement significatif. Il vous suffira de relever parmi les chiffres du Bilan les postes des Comptes-Courants débiteurs et créditeurs et de les comparer à ceux des précédents exercices pour mesurer les progrès réalisés dans ce seul compartiment dont l'importance ne cesse de croître chaque année.

En ce qui concerne les affaires financières, la simple énumération des opérations auxquelles nous avons participé marque l'étendue des concours que nous avons été amenés à donner.

Nous mentionnerons en premier lieu le placement des *Bons du Trésor 5 % 1924*, où le nombre des souscriptions recueillies a permis à votre Etablissement de maintenir le rang auquel il s'était classé lors des précédentes opérations de même ordre.

Nous avons également prêté nos guichets aux émissions du *Crédit National*, du *Gouvernement de l'Afrique Occidentale Française* et du *Gouvernement de l'Afrique Equatoriale Française*, au placement des *Bons décennaux 6 % de la Ville de Paris* et des *Emprunts 6 1/2 % de la Ville de Paris et du Département de la Seine*.

Nous vous avons indiqué, dans notre précédent Rapport, qu'à la demande des Pouvoirs publics, un Groupement national s'était constitué en vue de recueillir les apports de concessions pétrolifères susceptibles de revenir à la France, à la suite de conventions diplomatiques. Ce groupement qui comprend, outre les producteurs et raffineurs français de pétrole, un certain nombre d'Etablissements de la place, s'est transformé en Société qui a pris le nom de *Compagnie Française des Pétroles*, à la création de laquelle nous avons ainsi participé.

Parmi les autres affaires industrielles à la réalisation desquelles nous avons concouru, nous devons citer :

Transports et industries annexes : Placements d'Obligations et de Bons des différentes Compagnies de Chemins de fer français, de la *Compagnie Générale Transatlantique* et du *Chemin de fer Electrique Souterrain Nord-Sud de Paris*. Augmentation de capital de la *Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et Tramways Electriques*.

Industrie métallurgique : Emprunt de la *Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt*.

Industrie chimique : Augmentations de capital des *Etablissements Kuhlmann*, des *Etablissements Poulenc*, et de la *Compagnie des Produits Chimiques et Electro-métallurgiques d'Alais, Froges et Camargue*.

Eaux, Gaz, Électricité : Travaux urbains : Augmentations de capital de la *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris*, de la *Compagnie d'Electricité de l'Ouest Parisien* (Ouest-Lumière), de la *Société Electricité et Gaz du Nord*, de la *Société d'Eclairage, Chauffage et Force Motrice*. Emprunts de l'*Union d'Electricité*, de la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité* et de la *Régie Immobilière de la Ville de Paris*.

En ce qui concerne les opérations diverses, nous signalerons spécialement l'augmentation de capital de la Société *Saint Frères*, réalisée par voie de souscription publique, ainsi que celles de la *Société pour le Commerce avec la France et les Pays d'Outremer* (anciennement Fould et Cie), du *Bon Marché*, des Grands Magasins *Au Printemps* et de l'*Agence Havas*.

Enfin, nous avons coopéré, avec un Groupe anglais spécialiste des questions d'assurances-crédit et la Compagnie l'*Urbaine*, à la constitution de l'*Urbaine-Crédit*, Société ayant pour objet d'assurer les industriels et commerçants contre les risques d'insolvabilité de leur clientèle.

Nous avons continué de prêter une attention toute particulière aux affaires coloniales, saisissant chaque occasion qui nous était offerte de contribuer à la mise en valeur ou au développement économique des possessions françaises d'outremer.

C'est ainsi que nous avons donné notre concours aux augmentations de capital de la *Banque Française de l'Afrique*, du *Crédit Foncier Colonial et de Banque*, de la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* et de la *Société Indo-Chinoise Forestière et des Allumettes*, ainsi qu'aux Emprunts de la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger*.

à Fez, du Chemin de fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba et de l'Energie Electrique du Maroc.

Nos différentes Succursales ont poursuivi leur progression normale au cours de l'année 1924 et nous avons lieu d'être satisfaits des résultats obtenus qui se chiffrent par un total de Fr. 8.709.302,35, un peu supérieur à celui du précédent exercice.

Parmi les principales affaires auxquelles la Succursale de Bruxelles a été amenée à s'intéresser, mentionnons la *Banque du Congo Belge*, la *Société Anonyme Phénix Works*, la *Société Anonyme des Charbonnages des Liégeois en Campine*, la *Chinwangtao Glass Company*, la *Compagnie Métallurgique Franco-Belge de Mortagne*, la *Centrale Electrique de l'Entre-Sambre et Meuse*, la *Société Anonyme Merbes Sprimont*, la *Société Anonyme La Soie de Valenciennes*, la *Société Anonyme des Usines Métallurgiques du Hainaut*, la *Société d'Electricité de l'Est de la Belgique* et la *Société d'Electricité de l'Ouest de la Belgique*.

Les Succursales d'Amsterdam et de Genève ont participé aux principales opérations financières réalisées respectivement en Hollande et en Suisse et ont également contribué au placement des emprunts du Trésor Français et de nos Compagnies de Chemins de fer.

Le développement de l'activité de la Banque, qui a entraîné une nouvelle augmentation de nos effectifs, et d'autre part la hausse générale des prix ont occasionné une majoration assez sensible de nos frais généraux.

Nous nous sommes efforcés, dans toute la mesure possible, de tenir compte de l'élévation du coût de la vie dans le calcul des traitements de notre Personnel, au travail et au dévouement duquel nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué en tête de ce Rapport, le Compte de Profits et Pertes se traduit par un solde créditeur de..... Fr. 36.735.549,64

Nous vous proposons de le répartir de la manière suivante :

Il y a lieu de prélever d'abord 5 % pour la réserve légale, soit..... Fr. 1.836.777,48

Le dividende de Fr. 75 par action sur les 400.000 actions constituant le capital social absorbera..... Fr. 30.000.000 »
auxquels il faut ajouter..... Fr. 2.222.222,22
représentant la part de 10 % revenant au Conseil d'Administration, conformément à l'article 46 des Statuts.

Après ces divers prélèvements auxquels nous vous demandons de joindre une provision de..... Fr. 2.000.000 »

36.058.999,70
pour constructions nouvelles, il restera une somme de..... Fr. 676.549,94
que nous vous proposons de reporter à nouveau, en addition à celle de..... Fr. 24.289.885,03
montant des reports antérieurs.

Le solde à reporter à nouveau au crédit du Compte de Profits et Pertes sera donc de..... Fr. 24.966.434,97

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'année 1924 dans le Personnel de la Direction du Siège.

M. Henry URBAN, Directeur Général de la Succursale de Bruxelles, nous ayant demandé d'être déchargé de ses fonctions, nous l'avons

appelé à siéger dans le Comité Consultatif de notre Succursale en qualité de Président de ce Comité, heureux de conserver ainsi le bénéfice de sa collaboration.

M. le Comte VAN DE PUT, Président de la Banque de Commerce à Anvers, a résigné, au cours de l'année, ses fonctions de Membre de ce même Comité Consultatif. Nous tenons à lui adresser l'expression de nos remerciements pour le concours actif qu'il a donné à notre Succursale.

MM. S. DERVILLÉ et R. DELAUNAY-BELLEVILLE arrivent cette année à l'expiration de leur mandat. Vous aurez à procéder aussi à l'élection d'un Censeur, en remplacement de M. A. SAINT. Nous vous rappelons que les Administrateurs et Censeur sortants sont rééligibles.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Pour exécuter le mandat que vous avez bien voulu nous renouveler dans une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 Mars 1924, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des Comptes de l'Exercice 1924 et du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre dernier.

Le Bilan qui vous est soumis se totalise tant à l'Actif qu'au Passif par Fr. 2.553.312.913,15
contre..... Fr. 2.228.267.396,98
l'an dernier, présentant ainsi une augmentation de..... Fr. 325.045.516,17
C'est le chiffre le plus élevé atteint depuis la création de votre Etablissement.

Les disponibilités immédiates s'élèvent à.. Fr. 1.348.467.310,48
et sont réparties entre les comptes suivants :

1° <i>Espèces en Caisse et à la Banque de France</i> Fr.	217.542.581,25
2° <i>Fonds disponibles dans les Banques en France et à l'Étranger</i> Fr.	283.582.113,57
3° <i>Portefeuille escomptable et Bons de la Défense Nationale</i> Fr.	765.361.221,74
4° <i>Reports</i> Fr.	67.183.497,62
5° <i>Coupons à encaisser</i> Fr.	14.797.896,30
TOTAL ÉGAL..... Fr.	<u>1.348.467.310,48</u>

Vous remarquerez l'importance de ce chiffre qui dépasse la moitié du total du Bilan et montrant ainsi la grande liquidité des ressources sociales.

En outre, les *Comptes-Courants débiteurs* qui atteignent..... Fr. 846.500.279,03 contre..... Fr. 546.002.936,75 au précédent Bilan, pourraient, pour un montant important, être promptement réalisés.

Les *Opérations de Change à Terme garanties* figurent comme précédemment pour..... Fr. 21.600.000 »

Nous vous rappelons que ce compte représente la part prise, au cours de la guerre, par la Banque dans les opérations de change faites pour faciliter des règlements à l'Étranger dans l'intérêt du Trésor français; ce compte d'ordre a sa contre-partie au Passif.

Les valeurs possédées par la Banque sont comprises sous la rubrique *Portefeuille-Titres*, qui atteint..... Fr. 167.213.683,36 en augmentation de..... Fr. 8.284.886,61 sur le chiffre du Bilan précédent.

Ce portefeuille est très divisé; il comprend 22 Fonds d'États différents et 446 natures d'Actions et d'Obligations de Sociétés diverses.

Suivant la règle habituellement suivie, les titres ont été estimés

au cours du 31 Décembre lorsque ce cours est le plus bas du mois ou d'après la moyenne des cours de Décembre lorsque cette moyenne est inférieure à la cote du 31. Certains postes ont d'ailleurs été estimés à des prix inférieurs à ceux résultant de ces bases d'évaluation.

Les *Participations Diverses* figurent pour... Fr. 86.133.920,86 en augmentation de..... Fr. 20.400.061,91 elles s'appliquent à 98 affaires différentes estimées avec la même prudence.

Les devises et valeurs exprimées en monnaies étrangères ont été évaluées au cours du 31 Décembre et souvent même au-dessous.

Les *Comptes Divers*..... Fr. 17.471.283,23 comprennent entre autres les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende et un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour..... Fr. 19.870.902,47 sans changement.

Au *Passif*, en regard du *Capital* de Fr. 200 millions, les Réserves de votre Société se montent à..... Fr. 166.674.484,47

et sont comprises sous les rubriques suivantes :

Réserve Extraordinaire..... Fr. 113.000.000 »
(Primes sur Actions émises en augmentation du Capital).

Réserve Légale..... Fr. 16.984.792,49
en augmentation de : Fr. 1.737.706,65 sur le chiffre de l'an dernier.

Fonds de Prévoyance..... Fr. 12.399.806,95
(y compris la part revenant aux Administrateurs en Exercice).

ENSEMBLE..... Fr. 142.384.599,44
auxquels il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'Exercice précédent..... Fr. 24.289.885,03

TOTAL ÉGAL..... Fr. 166.674.484,47

Les autres comptes du *Passif* comprennent les engagements de la Banque vis-à-vis des Tiers; vous remarquerez, à ce sujet, l'augmentation des *Comptes-Courants créditeurs* qui sont passés

de.....	Fr.	1.599.505.935,80
à.....	Fr.	1.867.607.032,77
soit une augmentation de....	Fr.	268.101.096,97
et des <i>Effets à Payer</i>	Fr.	97.457.780,76
contre.....	Fr.	81.060.745,23
en augmentation de.....	Fr.	16.397.035,53

Les *Comptes Divers* se montent à.... Fr. 80.339.146,84

Ils contiennent outre un certain nombre de comptes d'ordre, des provisions diverses et des comptes ne rentrant sous aucune des autres rubriques du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte tous les chapitres, sauf les *Reports*, Fr. 1.439.871,30 contre Fr. 1.684.741,98, sont en progression sensible sur les résultats du précédent Exercice; c'est ainsi que les *Commissions de Banque* ont produit..... Fr. 14.689.047,94 contre Fr. 12.274.947,38.

Les *Revenus du Portefeuille-Titres et Intérêts*. Fr. 36.587.099,91
au lieu de Fr. 30.359.957,90.

Les *Fonds Publics, Actions et Obligations*... Fr. 13.945.426,44
contre Fr. 12.260.723,23.

Les *Succursales*..... Fr. 8.748.321,65
au lieu de Fr. 8.401.360,79.

Le total des *Bénéfices* s'élève ainsi à Fr. 75.409.767,24 en augmentation de Fr. 10.428.035,96 sur ceux de l'année précédente.

L'extension des affaires de la Banque a nécessité une augmentation de personnel : les traitements ont dû être relevés par suite du coût croissant de la vie, d'autre part les charges fiscales se sont encore accrues ce qui a déterminé une augmentation des *Frais Généraux* qui ont passé d'un Exercice à l'autre de : Fr. 26.358.169,17 à Fr. 34.694.598,80.

Enfin l'Allocation Proportionnelle à la Direction et au Personnel Supérieur à Paris et dans les Succursales, qui s'accroît en raison des bénéfices, s'élève à..... Fr. 3.979.618,80

En résumé, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de..... Fr. 36.735.549,64 supérieur de Fr. 1.981.416,48 à celui de l'Exercice 1923.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'Exercice :

1 ^o A la Réserve Légale.....	Fr.	1.836.777,48
2 ^o Aux actions : Fr. 75 par titre, soit 15 % du Capital nominal (au lieu de Fr. 70 l'an dernier).	Fr.	30.000.000 »
3 ^o Au Conseil d'Administration.....	Fr.	2.222.222,22
et de doter les Constructions nouvelles d'une provision de.....	Fr.	2.000.000 »
ENSEMBLE.....	Fr.	<u>36.058.999,70</u>

Il resterait un solde disponible de..... Fr. 676.549,94 qui viendrait s'ajouter au solde de l'Exercice 1923 et porterait le report à nouveau à..... Fr. 24.966.434,97

Ces chiffres vous permettent de juger de la situation particulièrement forte de votre Société et de l'activité déployée au cours de l'Exercice par la Direction, justifiant amplement l'augmentation de dividende qui vous est proposée par votre Conseil.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 28 Février 1925.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 24 MARS 1925

Première Résolution.

L'Assemblée Générale

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1924, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration,

Et fixe à 75 francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 6 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée Générale élit :

MM. S. DERVILLÉ, Administrateur.
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —

Troisième Résolution.

L'Assemblée Générale élit :

M. A. SAINT, Censeur

Quatrième Résolution.

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte DE LYROT,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1925, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque,

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES de l'Exercice 1924

BILAN GÉNÉRAL au 31 DÉCEMBRE 1924

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque de France. Fr.	204.629.277,98	12.913.303,27	217.542.581,25
Fonds disponibles { Banques en France et à l'Étranger.	191.451.717,95	57.342.300,42	248.794.018,37
dans les { Succursales	34.788.095,20	» »	34.788.095,20
Portefeuille-Effets. { France et Bons de la Défense Nationale	630.533.103,45	4.822.877,23	635.355.980,68
{ Étranger	30.848.966,59	99.156.274,47	130.005.241,06
Reports	29.874.891,60	37.308.606,02	67.183.497,62
Portefeuilles-Titres	149.349.706,32	17.863.977,04	167.213.683,36
Participations diverses	82.635.819,34	3.498.101,52	86.133.920,86
Succursales { Comptes fixes	8.000.000 »	» »	46.055.533,72
{ Comptes-courants	» »	38.055.533,72	
Comptes-Courants débiteurs	520.616.106,08	325.884.172,95	846.500.279,03
Coupons à encaisser	9.446.327,26	5.351.569,04	14.797.896,30
Opérations de change à terme garanties	21.600.000 »	» »	21.600.000 »
Comptes divers	15.235.185,79	2.236.097,44	17.471.283,23
Immeubles de la Société.....	14.629.652,47	5.241.250 »	19.870.902,47
Fr.	1.943.638.850,03	609.674.063,12	2.553.312.913,15

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	200.000.000 »	» »	200.000.000 »
Réserve extraordinaire (Primes sur Actions émises en augmentation du Capital).	113.000.000 »	» »	113.000.000 »
Réserve légale	16.984.792,49	» »	16.984.792,49
Fonds { Appartenant aux Actionnaires	12.147.565,85	» »	12.399.806,95
de Prévoyance { Appartenant aux Administrateurs en exercice	252.241,10	» »	
Effets à payer.....	76.703.643,68	20.754.137,08	97.457.780,76
Succursales. { Comptes fixes	» »	8.000.000 »	80.843.628,92
{ Comptes-Courants	20.581.040,99	52.262.587,93	
Comptes-Courants créditeurs	1.354.167.045,87	513.439.986,90	1.867.607.032,77
Dotation en faveur du personnel (compte ancien).	2.055.289,75	» »	2.055.289,75
Opérations de change à terme garanties	21.600.000 »	» »	21.600.000 »
Comptes divers	73.831.097,98	6.508.048,86	80.339.146,84
Profits et Pertes. — Report de l'exercice 1923.	24.289.885,03	» »	24.289.885,03
Profits et Pertes. — Exercice 1924	28.026.247,29	8.709.302,35	36.735.549,64
Fr.	1.943.638.850,03	609.674.063,12	2.553.312.913,15

COMPTES DE PROFITS et PERTES (Exercice 1924)

DOIT

AVOIR

[illegible]

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net de l'Exercice 1924		
Réserve légale	Fr.	36.735.549,64
		1.836.777,48
	Fr.	34.898.772,16
Solde reporté de l'Exercice 1923		24.289.885,03
	Fr.	59.188.657,19
A répartir :		
Aux Actionnaires	Intérêts à 5 %	Fr. 10.000.000 »
	Dividende complémentaire: 90 % sur Fr. 22.222.222,22	Fr. 20.000.000 »
Ensemble soixante-quinze francs par Action sur les 400.000 Actions		
Au Conseil d'Administration	10 % sur Fr. 22.222.222,22	Fr. 2.222.222,22
		Fr. 32.222.222,22
Provision pour Constructions nouvelles		
		Fr. 2.000.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1925	Fr.	34.222.222,22
		24.966.434,97

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES ET AGENCE

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS
ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM

MM. E. D. VAN WALRÉE.
M. P. VÔUTE, JUNIOR.
J. BIERENS DE HAAN.

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR. M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR . . . M. A. DEKNATEL.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT. . . M. L. E. VOORZANGER.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA.
H. CORSIN.

Agence de Rotterdam :

DIRECTEUR. M. D. J. TIJSSENS.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. G. KOUWENAAR.
L. GREVENGOED.

Succursale de Bruxelles :

BRUXELLES

MM. H. URBAN, *Président*.
JULES JADOT.
A. CALLENS.
H. de TRAUX de WARDIN.

DIRECTEUR. M. J. MOISE.
SOUS-DIRECTEURS. . { MM. A. ORTMANS.
E. BASTADY.
ED. BAYOT.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. L. ARTAN de SAINT MARTIN.
F. HERBO.
J. NOIRFALISE.
L. BILQUIN.
J. BLANCQUAERT.

Succursale de Genève :

GENÈVE. . .

MM. A. CHENEVIÈRE.
G. PICTET.
A. ROCH.
E. SAUTTER.

DIRECTEUR. M. E. VIDOUDEZ.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. A. BOURU.
E. HONEGGER.
H. FLAMAND.
J. JACQUEMOUD.

